

Communiqué de presse

Bayonne, le 11 mai 2022

TXIK TXAK : LE NOUVEAU MODE D'EMPLOI POUR DES TRANSPORTS PUBLICS PLUS PRATIQUES SUR TOUT LE PAYS BASQUE



Dès le 4 juillet, l'ensemble des transports publics du Pays Basque et de Tarnos, Ondres et Saint Martin de Seignanx seront réunis sous un même nom, TXIK TXAK, avec une tarification et une billettique uniques. Les inscriptions aux transports scolaires nouvelle formule démarrent le 30 mai.

À compter du 4 juillet 2022 et pour encourager le recours aux transports publics en les rendant plus lisibles, pratiques et accessibles, le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque unifie l'ensemble du réseau du Pays Basque, de Tarnos, Ondres et Saint Martin de Seignanx sous la bannière commune TXIK TXAK, référence à un rebond de pelote et allusion à la multimodalité proposée sur le réseau. Ce lancement s'accompagne de la mise en place d'une gamme tarifaire unique sur tout le réseau. Démarche inédite et illustration d'une politique très volontariste en matière de mobilité, la nouvelle gamme est plus juste socialement (mise en place d'une tarification solidaire ou de tarifs réduits jeunes et seniors touchant deux tiers de la population), plus équitable sur l'ensemble du territoire (la gamme tarifaire est désormais la même partout) et plus pratique pour les usagers (simplification des tarifs, boutique en ligne pour tout le réseau, facilités de paiement).

Inscriptions aux transports scolaires à compter du 30 mai

La rentrée scolaire 2022-2023 se prépare dès le 30 mai avec le lancement des inscriptions aux transports scolaires. La carte Transport Scolaire devient le Pass TXIK TXAK - de 28 ans et, plus-value de la nouvelle formule, ce Pass annuel permettra à tous les jeunes de moins de 28 ans (scolarisés ou non) de se déplacer pour 8 euros par mois maximum, toute l'année y compris les week-ends et vacances scolaires sur l'ensemble des lignes du réseau TXIK TXAK, en plus de leur trajet quotidien à destination de leur établissement scolaire. Le Pass TXIK TXAK - de 28 ans (comprenant le transport scolaire et l'abonnement annuel illimité) reviendra à 4 euros par mois pour tous les jeunes relevant d'un foyer non imposable (plus de la moitié des foyers du Pays Basque).

L'inscription se fait en ligne depuis une plateforme dédiée et accessible depuis le site www.txiktxak.fr

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr

Les prochaines étapes de TXIK TXAK :

Pour assurer une transition facile pour les usagers :

- Les abonnés Chronoplus et Car Express conservent leur carte. Les abonnements sont valables jusqu'à leur date de fin de validité, sur l'ensemble du réseau TXIK TXAK. Les nouveaux Pass TXIK TXAK seront disponibles à partir du 4 juillet pour tout renouvellement d'abonnement.
- Les usagers des réseaux Hegobus et Proxi'bus pourront transférer dès le 4 juillet leurs abonnements ou leur solde d'anciens titres sur leur nouvelle carte TXIK TXAK.
- Les titres papier des usagers du Transport à la demande et de la ligne 16 du Car Express restent valables sur le réseau d'origine jusqu'au 31/12/2022.
- Les titres occasionnels sont valables jusqu'au 31/12/2023 sur l'ensemble du réseau TXIK TXAK.

Pour s'informer

- Des stands d'information seront installés sur les marchés du territoire dès la mi-juin, pour sensibiliser les habitants aux transports publics et leur présenter les nouveaux documents du réseau unifié TXIK TXAK.
- Les CCAS, Maisons France Services et Services départementaux des solidarités accueilleront les personnes désirant bénéficier de la tarification solidaire et pourront enregistrer les demandes de souscription à compter du 4 juillet.
- Le nouveau site Internet www.txiktxak.fr, opérationnel à compter de ce 11 mai, sera progressivement enrichi et permettra de retrouver en un seul endroit toute l'information pratique pour préparer son trajet. Dès le 4 juillet, il sera possible d'acheter sur la boutique en ligne txiktxak.fr tous les titres et abonnements.

Ce qui change et ce qui ne change pas avec la mise en œuvre de TXIK TXAK au 4 juillet

Ce qui change :

- ✓ Un seul réseau de transport et un seul nom, TXIK TXAK, pour toutes les solutions de mobilité : les marques des réseaux « Chronoplus », « Hegobus », « Car Express » cèderont progressivement la place à TXIK TXAK à partir du 4 juillet.
- ✓ Une tarification simplifiée et solidaire : le trajet simple pour moins de 1 euro le trajet (à partir de 0,96 euros pour le Pass Liberté et les tickets 10 voyages) et des réductions allant de 50 à 75% en fonction des revenus et de l'âge.
- ✓ Une carte unique pour tout le réseau
- ✓ Un site Internet unique pour s'informer, préparer son trajet et payer
- ✓ Des plans de réseaux et des fiches horaires harmonisés pour une meilleure lisibilité
- ✓ Des moyens de paiement démultipliés : à bord des bus auprès des conducteurs (sauf dans le Tram'bus) ou par carte bancaire/ smartphone via les valideurs, par internet, sur les bornes de vente, par SMS
- ✓ Une durée maximale d'un trajet de 1h30 au lieu d'1 h pour tenir compte des possibilités de trajets plus longs sur le nouveau réseau.

Ce qui ne change pas :

- ✓ Les numéros des lignes restent identiques
- ✓ Les enfants de moins de 6 ans continuent à voyager gratuitement sur tout le réseau
- ✓ Une offre spécifique été, avec des lignes spéciales et des horaires étendus mise en place dès le 4 juillet (plus d'informations début juin)
- ✓ Les sites Internet et applications Chronoplus et Hegobus restent accessibles jusqu'à la fin de l'année

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr